

Discours de Vincent Lekens

Soirée d'inauguration journées eHandwierk

**Vincent LEKENS- président de la Fédération des Intégrateurs - [vincent.lekens@cmd.solutions-](mailto:vincent.lekens@cmd.solutions-30/05/2016)
30/05/2016**

Monsieur Le Premier Ministre,
Monsieur Le Président de la Chambre des Métiers,
Mesdames,
Messieurs,

C'est pour moi un honneur de clôturer cette séance d'ouverture de la seconde session des journées eHandwerk organisées par la Chambre des Métiers.

L'Artisanat et l'informatique ont déjà réalisé un énorme parcours en commun ! Sans Artisans, nous ne disposerions pas de réseau structuré dans nos bâtiments ; également, la Poste fait appel aux entreprises de Travaux Publics pour réaliser ses travaux d'infrastructure comme le déploiement de la Fibre sur l'ensemble du territoire Grand-Ducal.

De même, sans Informatique, qui pourrait encore passer des commandes, facturer ses clients, ou de manière générale Communiquer ?

Après une première session fructueuse sur le Cloud, la session de cette année se concentre sur « La Digitalisation – Comment mon entreprise peut-elle en profiter ? »

Les Entreprises suivent un processus de digitalisation selon leur rythme et leurs besoins. Lors de mes visites et discussions avec d'autres chefs d'entreprises, force m'est de constater l'intérêt que nous avons tous à partager nos expériences, positives ou négatives soient-elles, avec nos pairs ! Et je suis certain que les cas d'études présentés cette année nous permettront tous d'avancer dans la digitalisation de nos entreprises, non pas par obligation, et encore moins sans objectifs, mais bien naturellement selon nos besoins...

Dans ce contexte, il est également important de rappeler que la digitalisation des informations d'une entreprise doit être accompagnée d'une politique claire de sécurisation des données, au niveau de l'accès, la gestion des droits et leur sauvegarde entre autres.

- L'ouverture du réseau des entreprises vers l'extérieur, via Internet, doit être réfléchi et mesuré afin de protéger l'entreprise de toute tentative de Hacking entre autres ;
- La gestion des accès des utilisateurs aux données doit également être réfléchi et mesuré afin de se protéger de tout risque d'utilisation inappropriée de données par des salariés mal intentionnés, ou même par simple erreur ;

- Une politique responsable de sauvegarde des données et de validation des sauvegardes permet aux entreprises de s'assurer de redémarrer leur informatique au plus vite après un incident.

Mesdames, Messieurs,

Le marché de l'Artisanat Grand-Ducal est dominé par de petites entreprises dont les actionnaires, majoritairement Luxembourgeois, sont généralement actifs dans leurs entreprises et continuent à investir en permanence pour le bien-être de leurs collaborateurs, que ce soit par l'acquisition de nouveau matériel ou la transformation continue par, entre autres, la digitalisation de processus, sans destruction d'emploi mais ressentie par les collaborateurs comme une amélioration des conditions de travail et une meilleure considération de leurs qualifications et compétences.

Ce message, que nous véhiculons tous au sein de nos entreprises et auprès de nos clients, doit également être transmis dans nos écoles ! Au sein de la Fédération des Intégrateurs, nous avons effectués quelques missions de présentation de nos métiers lors de journées d'orientations dans différentes écoles sur l'ensemble du territoire Grand-Ducal. Nous avons été surpris de l'image que les jeunes se font encore de l'Artisanat. Des métiers salissants, durs, répétitifs et sans avenir... loin des nouvelles technologies. Nous avons tenté de les raisonner et leur expliquer ce qu'est l'artisanat du 21^{ème} siècle, la plupart étaient, il faut le dire, déjà formatés et ne pouvaient être convaincus en une session de 15 minutes. Le support des enseignants, via, par exemple des stages organisés tant en classique qu'en technique, dans des entreprises privées, permettrait certainement à ces jeunes de découvrir la réalité de nos métiers et à de nouvelles vocations de naître dans nos domaines, d'autant plus que l'offre de formations tant initiale que continue, a le mérite d'exister et de permettre à celles et ceux qui le désirent de créer leur propre voie et carrière tout au long de leur vie professionnelle. Je profite de ce moment pour remercier et féliciter l'engagement de la Chambre des Métiers dans l'organisation de la formation continue, ainsi que les personnes ayant déjà une vie professionnelle et familiale bien chargée, mais qui continuent à partager leurs connaissances et compétences via ces formations pour une rémunération légère en comparaison de leur engagement personnel.

A l'issue de cette formation qualifiante, certains nouveaux Maîtres auront à cœur de créer leur propre société, leur start-up...

Chaque création d'entreprise est une expérience en soi, agrémentée de stress (vais-je y arriver ? Quelle sera ma valeur ajoutée ? Quels sont les risques que je prends ?...), de joie (Une première commande, un premier client satisfait, un premier salariés, les premiers bénéficiaires, des projets d'extension, ...) des doutes (Qui va reprendre mon activité à ma pension ? Dois-je évoluer dans cette voie, ...) Une entreprise est un enfant supplémentaire ! Si le Luxembourg a une politique extraordinaire en faveur des familles et des enfants, des mesures fiscales favorables à la création d'entreprises peuvent favoriser et encourager l'esprit d'entreprise et la création de nouvelles sociétés, et ce faisant de nouveaux emplois. Les exemples Belge et Anglais, pour ne citer qu'eux, le confirment clairement. Je suis certain que nombre de résidents hésitent à sauter le pas vers la création d'entreprise et que ce petit coup de pouce permettra de découvrir de belles grandes pousses dans le futur !

Mesdames, Messieurs,

Profitons de ces 2 journées pour nous enrichir mutuellement des expériences des uns et des autres, pour analyser de manière raisonnée comment appliquer l'un ou l'autre concept présenté durant les sessions à venir et pour continuer à participer ensemble à la croissance de notre économie. Toute entreprise a déjà entamé de longue date son processus continu de digitalisation, et nous sommes prêts à continuer dans cette voie à notre propre rythme et avec le support de confrères présents sur la Place.

Les thématiques abordées durant les sessions de cette année abordent des produits et solutions déjà présents sur le marché, comme le prouvent les cas d'étude dans l'artisanat. La digitalisation étant sans cesse en mouvement, nous devons déjà nous préparer aux blockchains, qui remettent à nouveau certains modèles à plat et nous incitent à nous repositionner vers le futur. Il est important que chacun d'entre nous voie la digitalisation d'activités, non pas comme un risque, mais bien comme une opportunité.

Afin de supporter les entreprises dans leur digitalisation, le secteur, via le groupe ICTLuxembourg, lance ensemble avec le gouvernement, et son initiative Digital Lëtzebuerg, une National Coalition for Digital Skills au Grand-Duché permettant de disposer localement des expertises nécessaires, et éviter que l'engouement des entreprises soit freiné par un manque de compétences auprès des prestataires.

Je remercie la Chambre des Métiers et ses partenaires pour l'organisation de cet événement, ainsi que les orateurs ayant accepté de partager leur expérience.

En tant que dernier intervenant, je profite de ce moment pour vous proposer de nous retrouver ensemble autour d'un verre de l'amitié offert par la Chambre des Métiers.

Je vous remercie.